

D20233011_1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CAMPLONG

Du jeudi 30 novembre 2023

L'an deux mille vingt- trois et le jeudi 30 novembre à 17h30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de son Maire Monsieur COSTE Bernard.

Présents CORNET Jean Pierre, COMBETTES Alain, PAYSAN Christophe, FABRE Marie Josée, RODHAIN Axel, VERSOS Albert, BERLAGUET Christian, DANTE Mireille

Pouvoirs : Mr ADMANT Renéà COSTE Bernard

Date de la convocation : le 8 novembre 2023

Secrétaire de séance : Mr CORNET Jean-Pierre

Objet : non maintien de fonction

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, que suite aux élections Municipales du 15 mars 2020.et l'arrêté N°2023 3011_1 du 30 novembre 2023 mentionnant le retrait des délégations à Mr ADMANT René,

Il y a lieu de se prononcer sur le retrait de Mr ADMANT René dans ces fonctions.

Monsieur le Maire explique donc que vu l'état de santé de Monsieur AMDANT René, et son impossibilité d'assumer ces fonctions de 1^{er} adjoint, il serait préférable d'opter pour le non maintien dans ces fonctions (article L2122-18 du CGCT), de laisser Mr ADMANT René Conseiller municipal.

Il demande aux membres du Conseil de se prononcer

Après réflexion le Conseil Municipal décide à l'unanimité du non maintien dans ces fonctions de Mr ADMANT René et de son maintien en tant que Conseiller Municipal.

De ce fait, il y a lieu d'élire un 2^{ème} Adjoint.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
Mr COSTE Bernard.

